



L'écho de Saint Jean Baptiste ...



<http://stje.eklablog.com/>

A Guéméné, le 17 juin 2020

Chers parents,

Nous avons reçu ce mercredi à 21h15 le nouveau protocole d'accueil destiné à favoriser le retour de tous les élèves en école et au collège pour la fin de l'année scolaire. Ce protocole pourrait être encore rapidement modifié pour assouplir, de manière encore plus importante, les règles relatives à la distanciation. Cet assouplissement supplémentaire est lié à un avis du Haut Conseil de la Santé Publique.

Vous trouverez donc ci-dessous le détail des nouvelles modalités d'accueil. La principale évolution du protocole sanitaire concerne l'assouplissement des règles de distanciation physique dans les écoles et les collèges. Les mesures pour éviter le brassage des groupes et pour garantir l'hygiène des mains demeurent.

Nous retrouverons donc avec grand plaisir l'ensemble de nos élèves ce lundi.

Je vous remercie pour tous les encouragements adressés et compte sur votre compréhension et votre collaboration.

J'en profite pour remercier toute la communauté éducative, les associations, pour leur précieux soutien...

Soyez assurés de mon entier dévouement,

Cindy Le Biavant

CADRE GENERAL

Tous les élèves doivent pouvoir être accueillis. Le retour des enfants à l'école en présentiel étant la règle à compter du 22 juin, **il n'y aura plus de continuité pédagogique à distance.**

Compte tenu de l'objectif du retour de tous les élèves des écoles élémentaires et des collèges en établissement, le décret 2020-724 a **supprimé les dispositions relatives à l'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire** devenues sans objet.

L'accueil se fait par groupes d'élèves identifiés qui ne doivent pas se mélanger et se côtoyer. **Il n'y a plus de limitation du nombre d'élèves dans un groupe.**

Seul le respect des règles de distanciation limite le nombre d'élèves accueillis dans chaque groupe. La règle indicative de surface de 4m² par élève ne s'applique plus dans les locaux comme dans les espaces extérieurs.

A l'école maternelle, entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe aucune règle de distanciation ne s'impose que ce soit dans les espaces clos (salle de classe, couloirs, réfectoire, etc.) ou dans les espaces extérieurs. **En revanche, la distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents.**

Dans les écoles élémentaires et les collèges, la distanciation physique d'au moins un mètre s'applique dans les espaces clos (dont la salle de classe) entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face.

Cette règle doit être comprise dans sa stricte obligation : la distance de 1 mètre doit séparer les élèves et non les tables et cette règle de la distanciation minimum d'un mètre ne s'applique pas quand :

- ✓ Les élèves sont dos à dos ;
- ✓ Entre les rangs d'élèves ne se faisant pas face à face ;
- ✓ Lorsque sur une table double les élèves sont disposés de chaque côté de la table ;
- ✓ Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe.

HORAIRES ET LIEUX D'ACCUEIL

Pour la garderie :

- le matin, les arrivées se feront dans **l'enceinte de la cantine de 7h45** à 8h45 sur **inscription préalable par mail à l'adresse mail de l'école : eco56.stje.quemene-sur-scorff@enseignement-catholique.bzh**. Les places sont limitées à 15 enfants, car nous devons respecter la distanciation (pas de brassages entre enfants de groupes différents). **Je ne pourrai satisfaire toutes les familles.** Dans ce mail vous indiquerez vos besoins de la semaine **au plus tard le jeudi pour le lundi.**
- et le soir de 16h45 à **18h15** toujours à la cantine sur inscription préalable. **Aucun retard ne sera toléré. Cela compromettrait fortement l'organisation du ménage drastique imposé. Si je devais constater des retards, je serai dans l'obligation d'annuler ce service.**

Ces temps de garderie sont possibles grâce à la mobilisation de toute l'équipe. Les enseignantes assureront hors de leur temps de travail du temps de garderie. Merci à elles.

- Il est conseillé de fournir à vos enfants des livrets d'activités ou de coloriage car la mise à disposition d'objets partagés n'est pas possible. Vous pouvez aussi glisser un ou deux personnages types playmobil dans une pochette fermée.

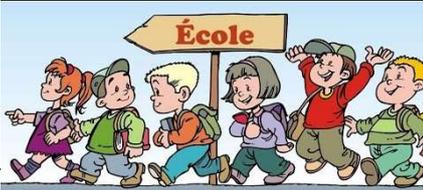
⚠ Les enfants qui ne sont pas inscrits à la garderie seront accueillis en classe à 8h50. Il n'y a plus d'accueil sur la cour car les élèves de classes différentes ne doivent pas se mélanger. L'entrée se fera devant chaque classe rue St Roch.
La sortie a lieu à 16h35 Rue St Roch.

PROTOCOLE SANITAIRE D'ACCUEIL POUR LA JOURNEE D'ECOLE DES ELEVES

1) Avant l'école : Le rôle des parents

Avant le départ à l'école, outre la surveillance de l'apparition de symptômes (fièvre, toux sèche, fatigue, toux grasse, maux de tête...) chez leur enfant, les parents seront invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école.



Pas de symptôme, pas de fièvre	Symptômes évocateurs, fièvre	
		
		<p style="text-align: center; color: red;">prendre avis du médecin traitant pour décider ou non de recourir à un test RT-PCR</p>

N'oubliez pas : vous devez prendre la température de votre enfant le matin avant de l'emmener à l'école. Si cette température est supérieure à 37.8, votre enfant ne doit pas venir à l'école !



2) L'arrivée et la sortie de l'école (dans le créneau prévu)



Afin de ne pas multiplier les contacts, les parents ne pourront pas pénétrer dans l'enceinte de l'établissement scolaire, même pour les maternelles. Les communications ne pourront se faire que par mails

TRANSPORT SCOLAIRE : Pour les élèves concernés, le port du masque (enfant et adulte) sera obligatoire dans le transport scolaire. Il sera à fournir par les familles.

3) La cantine

Afin d'éviter le brassage des groupes, il y aura plusieurs services de cantine. Les plus jeunes déjeuneront à partir de 11h30.

Les tables et chaises seront désinfectées entre chaque service.

Seuls les enfants inscrits en ligne peuvent déjeuner à la cantine.

Les enfants qui déjeunent à la maison quitteront l'établissement à 11h30 pour un retour effectif à 13h20.

4) Le retour à la maison

Les parents devront veiller à ce qu'une hygiène stricte des mains soit réalisée dès le retour à la maison.

5) Gestion d'un cas suspect

Tout symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez un enfant constaté par le personnel de l'établissement scolaire conduira à l'éviction immédiate de l'enfant. En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, une prise de température pourra être réalisée par un enseignant.



En cas de symptômes évocateur, les parents de l'enfant seront avertis et devront assurer la réalisation d'un test de dépistage chez leur enfant dans un centre prévu à cet effet.

L'enfant ne peut pas être accepté de nouveau à l'école sans le résultat de ce test.

6) Gestion d'un cas avéré

Les mesures suivantes doivent être mises en œuvre :

- Diagnostic le plus précoce possible de tous les élèves de la même classe.

Ce dépistage se fera au sein de l'établissement scolaire en impliquant une équipe mobile dédiée la plus proche avec au moins un professionnel habilité et formé au prélèvement chez les enfants les plus jeunes et un psychologue pour la prise en charge des enfants, de leur famille et des enseignants.



- Fermeture de la classe avec éviction des élèves concernés pendant 14 jours.

PROTOCOLE SANITAIRE ORGANISATIONNEL

1) Circulation dans les locaux et espaces dédiés

- Pour les élèves des classes élémentaires, il faudra attendre son tour pour se rendre dans les toilettes, avec l'interdiction d'être plus d'un élève à la fois dans le bloc sanitaire.

2) Lavage des mains

Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

- ✓ A l'arrivée dans l'école ;
- ✓ Avant et après chaque repas ;
- ✓ Avant et après chaque récréation ;
- ✓ Après être allé aux toilettes ;
- ✓ Le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.



Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe.

3) En classe : généralités

- Chacun aura sa place attribuée.
- L'aération des locaux est fréquemment réalisée et dure au moins 15 minutes à chaque fois. Les salles de classe et autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux. Cette aération doit avoir lieu au minimum toutes les 3 heures. **Les récréations seront échelonnées à différents horaires afin de limiter les croisements d'élèves. Aucun jeu de cour ne pourra être utilisé.**
- Il n'y aura pas de jeux de ballon, ni de jeux de contact.
- Dans les activités manuelles, le matériel individuel personnel sera utilisé. Pas de prêt ou d'échange. **⚠️ Merci de bien vous assurer que les trousseaux soient complètes.**

4) En classe : spécificité des maternelles

-  Nous demandons aux parents de vêtir les enfants avec des vêtements pratiques, afin de limiter les aides. Les enfants doivent être autonomes pour le passage aux toilettes, le repas et l'habillage.
- Chaque semaine l'enfant ramène le nécessaire de sieste pour nettoyage.

5) Récréations

- Il n'y aura pas de jeux communs sur la cour : ballons, vélos, billes ... ni de jeux de contact (loup, épervier...)
- Les récréations seront échelonnées en fonction des classes.
- Possibilité de faire cette récréation en classe si mauvais temps.
- Nous procéderons au lavage des mains à la fin de la récréation.

6) Hygiène

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus. La fréquence des nettoyages peut être réduite au minimum suivant :

- ✓ Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour
- ✓ Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum une fois par jour.
- ✓ Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.